

> Santé, prévention

> Du côté des curistes

Le Thermalisme Social et Médicalisé de France est en danger. La FFCM me communique les informations suivantes :

- depuis 2007, ce thermalisme est dans le collimateur de nos politiques. Cela a commencé par la suppression de la revalorisation des tarifs des forfaits de soins remplacé par une taxe à la charge des curistes,
- un décret gouvernemental exclut le thermalisme du panier minimal des soins couverts par les complémentaires santé,
- il y a encore cinq autres raisons que je pourrais vous communiquer si vous êtes intéressés.

Il faudrait que tous les acteurs du thermalisme prennent conscience de la situation et forment une alliance officielle pour agir ensemble.

Information importante :

depuis le 1^{er} janvier 2016, j'ai été nommé administrateur de la FFCM et délégué aux relations entre les adhérents CAMIEG et les établissements thermaux à propos du tiers payant.

Je vous communique mes coordonnées dans le cas où je pourrais vous être utile comme en 2015 :

tél : 06 15 06 12 51 et courriel : jm.raoult@sfr.fr

Jean-Maurice RAOULT